
et de coopération, par exemple en favorisant la libéralisation du commerce continental par l'élargissement de l'ALENA et l'appui du travail engagé sur un Accord de libre-échange des Amériques; en intensifiant la coopération environnementale à l'échelle du continent; en encourageant les États-Unis à s'impliquer dynamiquement dans le lancement rapide de la nouvelle OMC, et en renforçant les liens commerciaux et financiers établis au sein du mécanisme de l'APEC. Le fait d'impliquer positivement les États-Unis dans ces dossiers et dans d'autres questions internationales facilitera la gestion des points de divergence dans nos relations bilatérales et permettra aux deux pays d'avoir une collaboration internationale plus efficace dans les nombreux domaines de politique où nous poursuivons des objectifs similaires.

Nous redoublerons d'efforts pour gérer les points de friction sectoriels en menant un programme de défense et de promotion active de nos intérêts à Washington, en nous trouvant des alliés dans les diverses régions des États-Unis et en favorisant les partenariats sectoriels entre les secteurs privés des deux pays. Nous encouragerons aussi les gouvernements provinciaux et les parlementaires à s'impliquer davantage dans ce travail en structurant mieux le partage de l'information et en coordonnant mieux les programmes mis sur pied pour défendre nos intérêts.

Ouvrer en faveur d'un système commercial international ouvert

- Au plan multilatéral, nous accorderons la plus haute priorité à l'établissement de l'OMC. Nos efforts intra-régionaux et extra-régionaux auront tous pour objectif le renforcement du système commercial mondial. Nous sommes fermement convaincus que la nation canadienne en a tiré d'importants avantages économiques dans les 50 dernières années, une conviction qui se reflète dans le fait que l'OMC était une proposition canadienne qui a reçu l'appui de tous les partis. La vision canadienne, basée sur un large consensus national, a donc apporté une importante contribution à la façon dont la communauté des nations mènera son commerce de demain.

Dans les années à venir, nous tenterons résolument de relever les nouveaux défis. Il nous faudra notamment pour cela achever les négociations complémentaires — déjà envisagées sous les auspices de l'OMC — sur les marchés publics et sur le commerce de certains services. Nous sommes aussi disposés à aller au-delà du programme de travail existant. Nous allons par exemple encourager une analyse approfondie, d'ailleurs déjà en cours à l'OMC, sur la façon d'améliorer la compatibilité des obligations et des politiques internationales en matière de commerce et d'environnement dans les cas où il y a chevauchement et conflit. Nous engagerons le